

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 29 juin
2022**

<u>Nombre de membres en exercice:</u> 8	Séance du 29 juin 2022 à 20h30 L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 22 juin 2022, s'est réunie sous la présidence de Achille HOURDÉ
<u>Présents :</u> 5	<u>Sont présents:</u> Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Maria DECAUCHY
<u>Votants:</u> 8	<u>Représentés:</u> Maxime DE AMORIN par Gérard CHÂTEL, Nathalie LE COHU par Achille HOURDÉ, Marie-Claire ROQUES par Jean-Pierre BLÉTARD
	<u>Excuses:</u>
	<u>Absents:</u>
	<u>Secrétaire de séance:</u> Eloi BOUILLARD

M. le Maire remercie chaleureusement les membres du conseil et remercie l'ensemble des participants pour leur implication aux côtés des deux adjoints et de lui-même.

ORDRE DU JOUR

- Modification des statuts de la CCPO.
- Délibération pour le remboursement des frais qu'un élu a engagé pour la mairie.
- Décision modificative du budget.
- Délibération autorisant M. le Maire a effectuer des virements de crédit de chapitre à chapitre.
- Délibération adoptant les règles de publication des actes pour les communes de moins de 3 500 habitants.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

M. le Maire remercie M. BOUILLARD, qui s'est proposé pour tenir le poste de secrétaire de séance.

Lecture est faite du précédent compte rendu qui est approuvé à l'unanimité

1- MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPO - DE 2022 015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la modification des statuts de la CCPO.

2- REMBOURSEMENT DES FRAIS QU'UN ELU A ENGAGÉS POUR LA MAIRIE - DE 2022 016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le remboursement des frais engagés par un élu.

3 - DECISION MODIFICATIVE 2022-001 - DE 2022 017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la décision modificative 2022-001 proposée.

4 - AUTORISATION A M LE MAIRE D'EFFECTUER DES VIREMENTS DE CREDIT DE CHAPITRE A CHAPITRE - DE 2022 018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne à M le Maire l'autorisation d'effectuer des virements de crédit de chapitre à chapitre.

5 - DELIBERATION ADOPTANT LES REGLES DE PUBLICATION DES ACTES - DE 2022 019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés que la publicité des actes de la commune continuera à se faire par publication papier, et que ces actes seront tenus à la disposition du public en mairie de façon permanente et gratuite.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1- Tenue du bureau de vote : Mr le Maire souhaite remercier les bénévoles qui ont permis un bon déroulé des scrutins pour les élections présidentielles et législatives. Preuve s'il en fallait de la vitalité du bénévolat démocratique dans notre village

2- Redevances assainissement : Celles-ci prennent effet à partir du 1^{er} juin 2022. Il en sera de même pour les personnes pas encore raccordées.

3-Journée Environnement du 24 septembre 2022: En collaboration avec la commune de Changis, il sera proposé aux habitants de la commune de se mobiliser pour nettoyer et découvrir l'environnement des lacs et espaces naturels dans les terrains anciennement exploités par la CEMEX. Cette journée ludique sera coanimée par *l'AVEN du Grand Voyeux*, *l'Association La brie des Jardins*, *Les Amis de la Nature*. Au cours de cette journée, l'après-midi après le piquenique, différentes balades, ateliers, animations, conférences seront également proposées. L'école de Jaignes s'est également déjà associée à cet évènement. Merci à notre maîtresse d'école pour son implication afin de sensibiliser les enfants à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

Parallèlement Mr Le Maire évoque la possibilité qu'il y aurait de classer nos bords de Marne en Espace Naturel Sensible (ENS). Il a récemment rencontré la directrice de l'agence des Espaces verts de la région IdF, pour évoquer cette opportunité. Si le conseil le souhaite une réunion d'information pourra prochainement avoir lieu et le conseil pourrait délibérer dans ce sens.

4- Vacances tranquilles : Il est rappelé l'importance qu'il y a d'être vigilants, solidaires et attentifs, en cette période de vacances. Ne pas oublier d'aller se déclarer en gendarmerie pour celles et ceux qui partent. La gendarmerie assurera une vigilance accrue pour surveiller nos habitations.

5- Festivités du 13 juillet : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 10 juillet. Un flyer sera distribué à chaque famille pour découvrir le programme et s'inscrire.

6- Covaltri : Mr Chatel fait le point sur les problématiques de collectes qui demeurent dans les rues à sens unique. Une réunion est prévue avec la direction de Covaltri pour finaliser le dispositif.

7- Invitation AFR pour libérer l'accès au hameau de Torchamps : Refus confirmé et assumé. Mais rappel d'une proposition qui aurait été faite il y a quelques années d'acheter de la terre agricole pour créer une zone de retournement Budget 110000€ + achat terrain.
Avis en retour du Département consulté : Défavorable Absurde Exorbitant Inadapté.

8 Locker Mondial Relay : Mr le Maire propose au conseil d'installer un système de récupération des colis que peuvent recevoir les habitants (Amazon, Fnac, La Redoute, ect...) Ce qui permet en cas d'absence de ne

plus avoir à se déplacer à Lizy ou La Ferté ou ailleurs pour récupérer son colis. Ce sera H 24 7jours/7 à Jaignes sans frais ni perte de temps.

Le système est totalement à la charge de Mondial Relay : livraison, installation et raccordement Il est de plus protégé par caméra si le réseau de téléphonie mobile le permet. Il a recherché cette solution toujours dans la volonté de plus de services à nos habitants. Le conseil dans sa majorité valide cette initiative et fait confiance à Mr le Maire pour signer la convention. Jaignes sera une fois encore pionnière dans ce domaine comme elle l'avait été il y à 8 ans pour la borne de recharges des véhicules électriques.

8- Arrêtés Entretien des abords, bruits et feux, crottes de chien : Mr Chatel rappelle que ces arrêtés sont en vigueur et qu'il compte sur le civisme des habitants pour que ceux-ci soient respectés.

9- Bords de Marne Futur espace détente et jeux : Mr Chatel a accueilli sur place la direction des voies navigables, celle-ci a confirmé le bien-fondé de la commune à aménager cet espace. Comme le Conseil et la majorité de nos habitants, elle a déploré les dénonciations calomnieuses parfaitement infondées qui ont pollué le village et n'avaient à l'évidence d'autres objectifs que de diviser la population.

10- SIRP : Le contrôle de légalité de la préfecture à retoqué la délibération portant sur les contributions financières communales pour le budget 2022 qu'avait fait voter la présidente en avril. Les membres du SIRP rappellent qu'ils avaient attiré l'attention du bureau et de sa présidente sur cette irrégularité lors du vote, les obligeant à voter contre. Ils déplorent cette obstination à refuser systématiquement le dialogue et à maintenir un climat de défiance permanent.

Ils rappellent qu'ils ont néanmoins accepté la demande du SIRP d'une demande d'avance de 20.000€ dans le deuxième trimestre pur ne pas gêner le fonctionnement des services dans l'intérêt des enfants.

Toujours concernant le SIRP les délégués s'inquiètent des coûts de fonctionnement que la commune supporte seule pour la cantine avec en moyenne 80 enfants chaque jour (eau, assainissement et électricité) et qui vont doubler suite aux raccordements et aux prix de l'énergie.

Ce sujet devra être pris en considération car il n'y a rien de comparable avec les coûts d'une garderie pour quelques enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

LE MAIRE
Achille HOURDÉ



Several handwritten signatures in blue ink are visible below the official stamp, including a large signature that appears to be 'Achille Hourdé'.